



VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Vente d'un immeuble communal afin de renforcer la présence de médecins de famille à Val-de-Ruz



Celles et ceux qui viennent en nombre s'installer dans la commune de Val-de-Ruz recherchent la tranquillité ainsi que des prestations de proximité de qualité, constituées de commerces et de services. Dans le domaine de la santé, la présence de pharmacies, de dentistes et surtout de médecins généralistes est une nécessité pour un développement harmonieux d'une collectivité publique.

En effet, la présence d'acteurs de la santé en nombre suffisant contribue au bien-être de la population et la commune de Val-de-Ruz n'est pas épargnée par le risque de pénurie de médecins. L'avenir incertain de l'Hôpital de Landeyeux, à la suite de la votation du 24 novembre 2013, plaide pour un renforcement et une pérennité de la médecine de proximité.

La fusion a permis de libérer les locaux des anciennes administrations communales, dont ceux situés au 1^{er} étage de l'immeuble Avenue Robert 24 de Fontainemelon. Le Conseil communal est particulièrement sensible au fait de pouvoir reconvertir des locaux occupés par une administration publique en un autre service à la population.

Les communes doivent privilégier le maintien, voire le développement et la relève d'une médecine de famille, de proximité et de qualité. C'est dans cette optique que le Conseil communal a préparé le dossier de vente d'anciens locaux communaux au cabinet médical de Fontainemelon - Dombresson et se réjouit de voir se concrétiser, sous réserve de l'acceptation du Conseil général, ce projet de société qui contribue au mieux vivre collectif à Val-de-Ruz!

François Cuhe, conseiller communal

Actualités

Camps blancs

En cette période hivernale, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz finalise l'organisation des camps dits «blancs». Durant les mois de février et mars, c'est ainsi près de 600 jeunes du Val-de-Ruz qui partiront en camp de ski, camp culturels et polysportifs. Dans les stations des Collons, Zinal et Veysonnaz en Valais, les Emibois dans le Jura et la France pour le camp culturel. Les élèves vivront de nombreuses expériences qui les sensibiliseront à la vie en société, les confronteront à des situations extraordinaires et leur permettront de développer des valeurs citoyennes et des compétences relationnelles.

Accueil parascolaire à Montmollin

Une enquête de besoin en structure d'accueil parascolaire est actuellement en cours à Montmollin auprès des parents des élèves qui fréquenteront le collège du village à la prochaine rentrée scolaire. Le questionnaire fait office de préinscription pour la prochaine rentrée scolaire. Les résultats permettront ainsi de déterminer les besoins en places d'accueil afin de proposer une solution qui offre aux familles la possibilité de concilier vie familiale et professionnelle.

Pour plus de renseignements, l'administration de l'accueil pré et parascolaire se tient à votre disposition au 032 886 56 34 ou à l'adresse: pre-parascolaire.val-de-ruz@ne.ch.

Proposez vos activités aux élèves du CSVR

Afin de diffuser de manière complète et équitable toutes les activités destinées aux jeunes de Val-de-Ruz, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr) souhaite établir un catalogue des cours existants proposés par des particuliers dans la région, qu'ils soient bénévoles ou à but lucratif. Ce catalogue sera accessible sur le site internet du CSVr et pourra donc être mis à jour régulièrement.

A cet effet, merci de prendre contact avec le secrétariat du CSVr: cercle-scolaire.val-de-ruz@ne.ch.

Café vaudruzien: le Conseil communal à la rencontre de la population

Pour sa première édition, le café vaudruzien s'est déroulé, dans une ambiance des plus sympathiques, au café de la gare à Montmollin. Les personnes présentes ont pu échanger des idées et des points de vue avec les conseillers communaux. D'ores et déjà, nous nous réjouissons de vous retrouver au prochain café vaudruzien le 12 mai 2014 à Vilars.



Le CSVr nage pour les enfants philippins

Sensibles à la catastrophe du typhon «Haiyan» qui a ravagé les Philippines, deux enseignantes en éducation physique, Mmes Virginie Rüfenacht et Céline Vauthier, ont proposé aux élèves de certaines de leurs classes de participer à un «Natathon» en faveur des enfants philippins.

Parrainés par des proches, les élèves des classes de 6^e de Cernier, de 6-7^e de Fontaines, 6^e de Fontainemelon, 6-7^e de Chézard-Saint-Martin, 7^e de Chézard-Saint-Martin, de la 2^e à la 7^e de Dombresson et du Pâquier ont aligné des traversées de bassin avant Noël. En nageant pratiquement jusqu'aux Philippines, la somme totale récoltée de CHF 27'100.- a été versée sur le compte de la chaîne du bonheur.

Cette action s'inscrit dans la nouvelle discipline de formation générale dans l'axe «éducation à la citoyenneté» qui sensibilise l'élève à se tourner vers les autres et leurs besoins.

Encore bravo à tous ces élèves du CSVr!



Mesures hivernales – rappel

Pendant la période hivernale, soit du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année, il est interdit de stationner sur les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des localités de la commune, de 23h00 à 07h00 afin de permettre le déneigement des chaussées. La liste des endroits où les propriétaires de véhicules peuvent stationner ces derniers de 18h00 à 07h00 est consultable sur notre site internet (www.commune-val-de-ruz.ch). L'arrêté détaillé est aussi affiché sur les tableaux officiels situés à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

Malgré plusieurs avis, les autorités déplorent un manque de respect des interdictions de stationnement nocturnes dans certains villages, ce qui empêche la voirie de réaliser son travail. Des mesures seront prises lors des prochaines chutes de neige afin de les faire respecter.

Pour plus de renseignements, l'administration des travaux publics et des forêts se tient à votre disposition au 032 886 56 35 ou à l'adresse: tp.val-de-ruz@ne.ch.

Emploi

Pour la rentrée d'août 2014, la Commune de Val-de-Ruz met au concours le poste d'une ou d'un:

apprenti assistant socio-éducatif en accueil parascolaire.

Si vous avez envie de participer activement à la construction de notre Commune, consultez l'annonce complète en lien sur www.commune-val-de-ruz.ch et postulez uniquement par courriel.

Manifestations

Participez à la Marche du 1^{er} mars

Comme chaque année, l'Association «Marche du 1^{er} mars» organise un événement festif, fédérateur, sportif et convivial, sous le signe de la cohésion cantonale et dans un esprit républicain. L'occasion est donc belle de procéder à un raccourci historique permettant aux partisans helvétiques de 1814 de saluer les révolutionnaires victorieux de 1848.

Pour cette édition «spéciale bicentenaire de l'entrée du Canton de Neuchâtel dans la Confédération», un départ est prévu dans chaque district. Pour le Val-de-Ruz, il est fixé à 11h15 à Dombresson.

La Marche est entièrement gratuite, mais l'inscription obligatoire.

Découvrez tous les détails liés à la manifestation sur le site internet www.marchedupremiermars.com.



Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le lundi 17 février 2014 à 19h30 à la salle de spectacle de Savagnier. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2013
3. Communications du président
4. Rapport à l'appui d'un projet d'arrêté portant modification du plan et du règlement du plan spécial de la zone d'activités mixtes (ZAM) à Cernier
5. Vente à la Commune de Valangin de la quote-part de Val-de-Ruz au terrain de sport du Bioley à Boudevilliers
6. Vente de l'immeuble situé à l'avenue Robert 24, sis sur l'article 1326 du cadastre de Fontainemelon à CMFD SA (Cabinet médical de groupe de Fontainemelon-Dombresson)
7. Vente d'une parcelle de terrain d'environ 130 m² à détacher du domaine public communal (cadastre de Montmollin) à Monsieur Michel Glauser
8. Règlement de défense incendie et rapport à l'appui de la réorganisation du Service de défense et de prévention incendie de Val-de-Ruz
9. Motions et propositions
10. Interpellations et questions
11. Communications du Conseil communal